

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	7
SOMMAIRE	9
ABRÉVIATIONS.....	11
INTRODUCTION.....	15
PREMIÈRE PARTIE	
LE STATUT DE L'EMPLOI	
DANS L'ENTREPRISE EN CESSATION DES PAIEMENTS	
TITRE I – L'emploi sacrifié.....	41
CHAPITRE I – La rigidité avérée du régime de compression	
des effectifs.....	43
Section 1 – Des licenciements judiciairement autorisés	43
1 §. L'autorisation judiciaire	44
A. La réalisation des licenciements en période d'observation.....	44
B. La réalisation des licenciements et le plan de redressement ou de cession.....	51
C. La réalisation des licenciements suite à la liquidation judiciaire.....	56
2 §. Les recours contentieux.....	57
A. Le contrôle de la cause économique	58
1) En période d'observation	58
2) En matière de plan de redressement	65
3) En matière de liquidation judiciaire	67
B. Le contrôle de la situation individuelle.....	69
Section 2 – Des licenciements soumis au droit commun.....	74
1 §. La procédure de licenciement	74
A. L'obligation de reclassement	75
B. L'entretien préalable de licenciement.....	83
C. La lettre de licenciement	91
2 §. Les mesures d'accompagnement des licenciements	99
A. La convention de reclassement personnalisé.....	100
B. La priorité de réembauchage	103
C. La convention ASFNE (preretraite – licenciement).....	107
CHAPITRE II – La rigidité renforcée du régime de compression	
des effectifs.....	111
Section 1 – L'obligation d'information et de consultation	
des représentants du personnel.....	111
1 §. Le fondement juridique	112

2 §. Les modalités d'exécution de l'obligation.....	115
1) Les licenciements de deux à neuf salariés.....	115
2) Les licenciements de dix salariés et plus.....	122
Section 2 – La rupture des contrats de travail des salariés protégés	144
1 §. L'autorisation administrative de licenciement	144
2 §. Les sanctions du non respect de la procédure protectrice	154
TITRE II – L'emploi maintenu.....	163
CHAPITRE I – Le maintien légal.....	165
Section 1 – L'application de principe de l'article L. 122-12, alinéa 2, du Code du travail.....	165
1 §. Le régime d'application	165
A. L'application conditionnelle	166
1) Les conditions d'application.....	166
2) Les situations visées.....	189
B. L'application automatique.....	191
1) La cession d'unité de production (applicable aux procédures en cours au 1 ^{er} janvier 2006, art. 190 L. n°2005-845 26 juillet 2005).....	194
2) La cession liquidation au 1 ^{er} janvier 2006.....	197
2 §. Les effets du transfert	199
A. Les relations individuelles et collectives de travail.....	199
B. Sur la personne du nouvel employeur.....	213
Section 2 – La limite à l'application de principe de l'article L. 122-12, alinéa 2 du Code du travail	224
1 §. Le licenciement dérogatoire à l'article L. 122-12	225
A. La cession redressement	225
B. La cession liquidation	229
1) La cession d'unité de production (applicable aux procédures en cours au 1 ^{er} janvier 2006).....	229
2) La cession liquidation issue de la loi n°2005-845 du 26 juillet 2005	235
2 §. Les conséquences du licenciement irrégulier au regard de l'article L. 122-12, alinéa 2	236
A. La nature juridique.....	236
B. Les conséquences juridiques	239
1) La jurisprudence Guermonprez	239
2) La jurisprudence Maldonado	240
3) La jurisprudence Voisin	243
CHAPITRE II – Le maintien conventionnel.....	247
Section 1 – La modification du statut individuel (ou contrat de travail).....	247
1 §. Le régime	247
2 §. La procédure	253

Section 2 – La modification du statut collectif	255
1 §. La dénonciation des sources professionnelles non négociées	255
2 §. La dénonciation des sources professionnelles négociées.....	258
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....	263
 SECONDE PARTIE	
LE STATUT DE LA CRÉANCE SALARIALE	
DANS L'ENTREPRISE EN CESSATION DES PAIEMENTS	
TITRE I – La protection judiciaire de la créance salariale	269
CHAPITRE I – La fixation amiable des créances salariales	271
Section 1 – L'absence de déclaration de créance.....	271
1 §. Des créances prises en compte automatiquement au passif de la procédure.....	271
A. Le droit de ne pas déclarer sa créance	272
B. L'objet de ce droit exceptionnel.....	275
C. Les bénéficiaires de ce droit.....	279
2 §. La nature des créances prises en compte automatiquement au passif de la procédure	290
A. Le privilège général des salaires	290
B. Le superprivilège des salaires	296
Section 2 – La vérification des créances salariales	303
1 §. Le contrôle des créances salariales	303
2 §. Les relevés des créances salariales	305
Chapitre II – La fixation contentieuse des créances salariales	313
Section 1 – L'action prud'homale engagée antérieurement à l'ouverture d'une procédure collective	314
1 §. Le domaine d'application.....	314
2 §. Les spécificités procédurales	316
Section 2 – L'action prud'homale engagée postérieurement à l'ouverture d'une procédure collective	325
1 §. Le litige consécutif au refus émanant du mandataire judiciaire ou du liquidateur	326
2 §. Le litige consécutif au refus émanant de l'AGS.....	338
A. Les circonstances du litige	339
B. Les spécificités procédurales de l'action	342
TITRE II – La protection AGS de la créance salariale	353
CHAPITRE I – L'AGS, institution de mutualisation du risque	355
Section 1 – L'organisation interne.....	355
Section 2 – L'organisation financière.....	361
1 §. Les assujettis à la garantie AGS.....	361

2 §.	Le financement de la garantie AGS.....	367
A.	La gestion des cotisations AGS.....	367
B.	La récupération des avances.....	369
CHAPITRE II –	Le régime de garantie AGS	377
Section 1 –	Le périmètre temporel et pécuniaire de la garantie AGS	377
1 §.	Les limites temporelles.....	377
A.	Les créances dues au jour du jugement d'ouverture	378
B.	Les créances de rupture postérieures au jugement	383
C.	Les créances d'exécution postérieures au jugement.....	396
2 §.	Les limites pécuniaires	399
Section 2 –	La notion de somme due en exécution du contrat de travail.....	407
1 §.	Les créances nées de l'exécution du contrat de travail	407
A.	Une interprétation restrictive.....	407
B.	L'emprise du contrat de travail	408
C.	La contribution législative à l'édifice	415
2 §.	Les créances non dues en exécution du contrat de travail	417
CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE		423
CONCLUSION GÉNÉRALE		425
Bibliographie		429
Index alphabétique.....		473
Table des matières		477